



# Association des Amis du Patrimoine Médical de Marseille (A.A.P.M.M.)



Hôpital Sainte Marguerite -13274 MARSEILLE CEDEX 09  
Tél. 04 91 74 51 70 et 71 - Site web : <http://patrimoinemedical.univmed.fr>

## Hôpital de la Calade – Houphouët-Boigny par le Professeur Robert Aquaron

Marseille, porte de l'Orient possède une très ancienne tradition de médecine maritime et coloniale. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que commence cette histoire avec l'Arsenal des Galères, situé sur la rive sud du Lacydon qui abritait un hôpital de 400 lits ([cf article "Hôpital des forçats"](#)).

En 1818, lorsque s'ouvre l'école de médecine à l'Hôtel-Dieu, une des premières chaires est consacrée à l'étude des maladies des gens de mer.

En 1899, le Professeur Edouard Heckel, crée un enseignement spécial pour « *donner aux pharmaciens et médecins, français et étrangers, une connaissance pratique et théorique des maladies tropicales, de l'hygiène navale et coloniale* ». En 1930, lorsque Marseille devient faculté de Médecine et de pharmacie générale on ajoute « *et coloniale* » pour bien la distinguer de la Faculté de Montpellier.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, ouvre à l'Hôtel-Dieu un service de clinique exotique ne comportant que quelques lits mais qui permettra de réaliser un enseignement théorique et clinique des maladies coloniales. En effet Marseille est un très grand port où transitent de nombreux navires allant et revenant d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. Le besoin de créer une structure plus appropriée dans les quartiers Nord située près du port se fait sentir. C'est ainsi qu'est né l'hôpital anglais.

### L'hôpital anglais (1926-1952)

En 1926, Madame Fernande Berger vend sa Bastide, située 162 Chemin de la Madrague-Ville, à l'association de droit français « *Queen Alexandra Memorial hospital* », déclarée en 1918 et domiciliée au consulat de Grande-Bretagne à Marseille.

En juillet 1926, le « *British Merchant Seamen's Hospital* », dit hôpital anglais, ouvre ses portes. Il est destiné à l'hospitalisation des marins de toute nationalité.

En 1928, l'organisation générale de ce nouvel hôpital est fixée : des statuts concernant le corps médical sont élaborés entre le Syndicat des médecins de Marseille et la Société des marins anglais de Greenwich.

- Le titre I, qui concerne la composition et l'organisation du corps médical, comporte sept articles relatifs aux diverses spécialités (médecins, chirurgiens, spécialistes et radiologues) et à la durée de service des médecins.
- Le titre II concerne l'organisation du Service et comporte sept articles (service général, consultations externes, personnel, malades, service d'urgence, laboratoire, pharmacie). Il est mentionné que « *le syndicat accepte à certaines conditions la collaboration d'un confrère britannique, non muni d'un diplôme français d'Etat* ».
- Le titre III comporte quatre articles relatifs aux honoraires et à leur paiement.

En juillet 1932, l'hôpital anglais est fermé et reste inoccupé jusqu'en 1940, date à laquelle il servira pour les troupes qui transitent par le canal de Suez pendant la seconde guerre mondiale.

En 1943, dans cet hôpital s'installe le camp « *Rommel* ». L'armée allemande construit les bunkers et les galeries qui relient directement l'hôpital à la base de sous-marins (porte 4 du port) et au système de commandement.

Après la fin de la guerre, en 1946, l'hôpital est désaffecté et squatté. Le 18 mars 1949, le bail de l'hôpital anglais est cédé à une association américaine « *American Joint Distribution Committee* » qui organise le transit des juifs d'Afrique du Nord (Maroc et Tunisie) vers la Palestine via le camp du Grand-Aréas. Ce camp se situait sur un terrain d'une cinquantaine d'hectares à l'extrême Sud de Marseille après la prison des Baumettes.

En 1951, une épidémie de variole sévit à Marseille et l'Assistance Publique éprouve de grandes difficultés à assurer l'hospitalisation des malades atteints de cette affection hautement contagieuse. L'Assistance Publique envisage alors d'acheter l'hôpital anglais. Le Professeur Charles Mattei, président de la Commission Médicale des Hôpitaux, après une visite et un rapport circonstancié, donne un avis favorable.

Le 27 mars 1952, le conseil d'administration de l'Assistance Publique, décide l'acquisition de l'hôpital anglais moyennant la somme de 40 millions de francs. L'architecte Mouren est chargé des travaux. La livraison se fait par tranches de 1953 à 1955. Il prend le nom du quartier dans lequel il est situé et devient l'hôpital de la Calade, au 416 Chemin de la Madrague-Ville dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. Mitoyen des abattoirs de Saint- Louis et du domaine de la Campagne l'Evêque, il est destiné à isoler les patients suspects d'être contagieux et à traiter les malades atteints d'affection de haute virulence. Il est situé dans un des rares îlots de verdure qui subsistent dans le quartier industriel du Nord de la ville. Il est implanté au milieu d'un jardin long et étroit, à l'écart de l'agglomération, mais en étroite relation avec les voies de communication du port et de la ville.

## L'hôpital de la Calade (1952-1978)

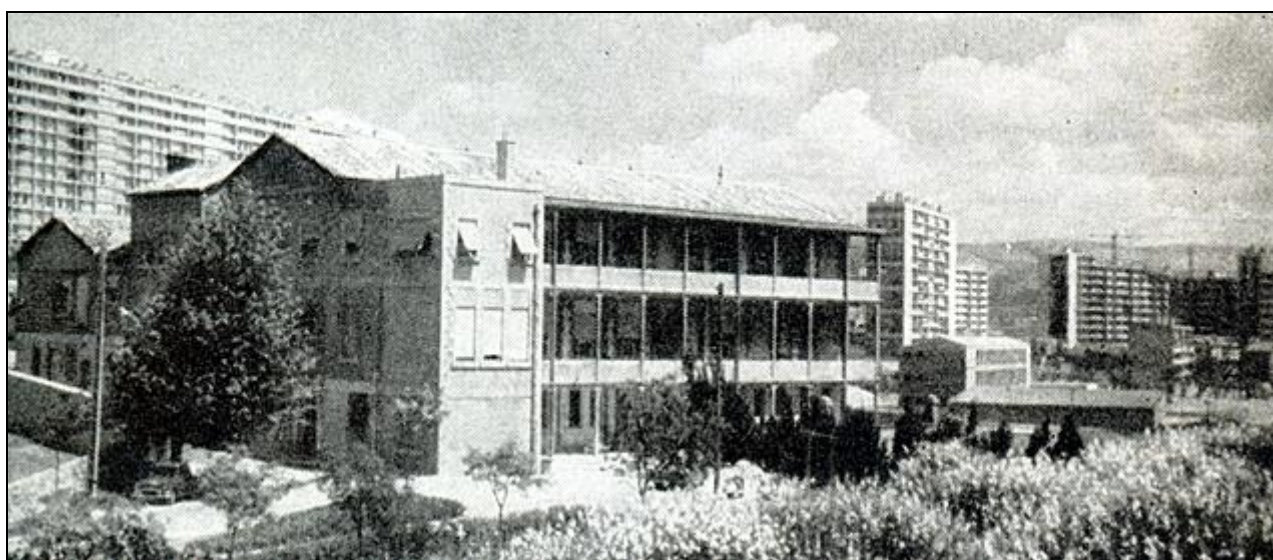


Photo 1 – La Calade en 1965

C'est l'hôpital des Maladies Infectieuses et Contagieuses dirigé par le Professeur Antoine Raybaud. Placé sous l'autorité du Directeur de l'Hôtel-Dieu, sa capacité est de 98 lits. Il se présente sous la forme d'une construction en U comprenant deux pavillons parallèles, Sud et Nord reliés entre eux par un bâtiment à usage général et administratif. A l'entrée se dresse un bâtiment indépendant destiné au logement des infirmières.

- **Le pavillon Sud** formé de deux étages comprend : au rez-de-chaussée, divers services généraux : admissions, pharmacie, laboratoire, cuisines et internat permettant de loger médecins et internes en cas d'épidémies et d'assurer aussi une autonomie complète de l'établissement lorsqu'il est consigné. Au premier étage, se situe le service des contagieux ordinaires, comprenant 11 chambres à deux lits et 3 chambres à 1 lit. Au second étage, se trouvent les services de chirurgie et des locaux de séjour, comprenant 6 chambres à 2 lits soit pour les opérés contagieux ordinaires soit pour les malades atteints de paralysie respiratoire due à la poliomyélite.
- **Le pavillon Nord** formé d'un étage comprend au rez-de-chaussée les services de désinfection, buanderie, lingerie, magasins, morgue, four à incinérer et chapelle. Au premier étage, existent 2 parties : la première est formée de 15 lits répartis en 13 chambres, pour malades hautement contagieux, comportant WC individuel et trappe à linge sale conduisant directement à la buanderie ; la deuxième partie comporte 2 chambres à 3 lits pour les convalescents.

- **Le bâtiment intermédiaire** est formé d'un rez-de-chaussée abritant les services thermiques et de distribution d'eau courante froide et chaude dans toutes les chambres et d'un premier étage qui assure la liaison entre les ailes sud et nord. Il comporte un sas de déshabillage et de réhabillage pour le personnel médical et hospitalier passant d'une aile à l'autre.

L'ensemble de l'établissement est caractérisé par l'organisation minutieuse des circuits : linge et matériel souillés passent obligatoirement à la désinfection avant leur remise en circulation ou sont acheminés vers le four à incinérer au cas où leur destruction totale est nécessaire.

Le souci primordial des concepteurs a été de prévoir un hôpital capable de fonctionner dans les meilleures conditions quel que soit le pourcentage d'occupation. En période d'épidémie, il doit en effet fonctionner en autonomie complète, grâce à la présence des services généraux, des services de chirurgie, du personnel et de l'internat. Par contre en période normale le taux d'occupation excède rarement 35 %. Un tel hôpital est fait pour rester aux deux tiers vide en régime normal. La possibilité d'admission dans ces lits libres est alors soumise à des conditions bien définies et à l'accord des trois autorités représentatives en la matière : le Directeur Général de l'Assistance Publique, l'Inspecteur Divisionnaire de la santé et le Directeur des Services de Santé Maritime

Le 5 juillet 1954, par une note de service, le Directeur Général, Louis Peyssard, informe les directeurs administratifs et d'établissements ainsi que les chefs de service que dorénavant le terme d'hôpital ne doit plus être utilisé. Il sera dénommé officiellement « *Centre de la Calade* ».

Lors de la séance du 8 mai 1972 la Commission Administrative des Hôpitaux décide de transférer à la Calade le service de maladies exotiques de l'hôpital Michel Levy rendu à la ville de Marseille. Ainsi étaient regroupées les maladies infectieuses et tropicales dans un même centre.

En 1973, le Professeur Paul Casanova succède au Professeur Antoine Raybaud.

## L'hôpital Houphouët-Boigny (1978-1995)

En 1973, le Professeur Pierre Pène, chef de service des maladies tropicales à l'hôpital Michel-Levy propose la création d'un hôpital comportant deux grands services complémentaires, spécialisés, l'un consacré aux malades atteints d'affection tropicale et l'autre à ceux atteints de maladies infectieuses. Il demande au Directeur Général de l'Assistance Publique, Monsieur Jacques Guillot, de reconstruire cet hôpital pour le rendre plus opérationnel afin d'associer ces deux services.

En 1975, lors d'une mission d'enseignement à Abidjan, il obtient le soutien du président Houphouët-Boigny qui adresse un courrier dans ce sens au Président Valéry Giscard d'Estaing. Le programme des travaux est inscrit au budget du ministère de la santé et mis en route en janvier 1976.

Le 29 juin 1978, l'hôpital prend le nom d'Houphouët-Boigny, en l'honneur du Président de la Côte d'Ivoire. Il est inauguré en présence du Président Félix Houphouët-Boigny, de Madame Simone Veil, Ministre de la Santé Publique, et de nombreuses personnalités.



Photo 2 – Inauguration en 1978 par le Président Félix Houphouët-Boigny, le Professeur Pierre Pène, Madame Simone Veil, Ministre de la Santé Publique



Photo 3 – Façade de l'hôpital Houphouët-Boigny

A cette occasion le président Houphouët-Boigny, médecin lui-même, fut fait Docteur Honoris Causa de la Faculté de Médecine de Marseille, par le Doyen Maurice Toga et le Président de l'Université d'Aix-Marseille II, Henri Gastaut.

L'hôpital entièrement reconstruit comporte 130 lits, un bloc de consultations, un service de radiologie, un laboratoire multidisciplinaire et de vastes locaux d'enseignement. A côté des services de Médecine tropicale et d'Infectiologie, un service de Médecine Interne ainsi qu'un hôpital de jour pour les malades atteints de SIDA ont été créés par la suite.

Cet hôpital est un centre agréé de vaccination contre la fièvre jaune. Il est également doté d'un centre de conseils et de renseignements médicaux par téléphone : SOS Voyages Tropiques mis à la disposition des personnes partant dans des pays où règnent le paludisme et les maladies tropicales.

En dehors des activités de soins, le Professeur Pierre Pène et son équipe organiseront chaque année, et ce jusqu'en 1989, une réunion scientifique intitulée « *Les entretiens de l'Hôpital Houphouët-Boigny* ». Cette réunion qui se déroulait sur deux jours permettait aux médecins français et africains spécialisés en médecine tropicale et en infectiologie de présenter leurs travaux. Chaque année des Doyens de diverses facultés de médecine africaines étaient invités à participer à ces travaux et purent à cette occasion rencontrer leurs élèves en formation dans cet hôpital.

Le 2 octobre 1981 la Maison du Médecin d'Afrique est inaugurée en présence de deux anciens ministres : le maire de Marseille, Gaston Defferre, et Michel Debré. Sa construction, financée par un don de 3,5 millions de francs du Président Houphouët-Boigny, avait pour but d'accueillir une dizaine de jeunes médecins africains effectuant un stage de formation en Santé Tropicale ou dans d'autres disciplines.



Photo 4 – La maison du médecin africain

Le bâtiment situé dans l'enceinte de l'Hôpital Houphouët-Boigny comporte trois étages. Il comprend 10 chambres et regroupe l'internat de l'hôpital, des bureaux, une salle de conférences (amphithéâtre Robert Debré) et une cafétéria qui furent très utilisées de 1982 à 1995.

En 1995, les services de l'hôpital Houphouët-Boigny ont été transférés à l'hôpital Nord et les locaux, longtemps inoccupés, ont été vandalisés. Les documents conservés sont les seuls vestiges de l'activité de cet hôpital.

L'hôpital devient en 2006 l'Institut régional de Formations Spécialisées en Santé. Il est encore en fonction en 2020.

En conclusion, cet hôpital a été, sous trois noms successifs pendant 70 ans (1926-1996) le lieu d'une activité de soins et d'enseignement centrée sur les maladies infectieuses et tropicales en relation avec l'activité portuaire de Marseille.